

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

*
Ancienne Gare - Place Faure-Marchand
17390 LA TREMLADE

*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2017

AFFICHÉ LE 19 DÉCEMBRE 2017

CS-171214-11

REÇU
20 DEC. 2017
S/P ROCHEFORT

Nombre de membres :

- En exercice :	14
- Présents :	14
- Absents :	00
- Pouvoirs :	00

CS-171214-11 TARIFS 2018 DES PORTS DE LA ROUTE NEUVE ET DE L'ATELIER

L'an deux mil dix-sept, le quatorze décembre à huit heures trente, Le Comité syndical dûment convoqué le sept décembre deux mille dix-sept s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

LES PRÉSENTS :

LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL :

- M. Jean-Pierre TALLIEU (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. François PATSOURIS (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Michel PRIOUZEAU (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Vincent BARRAUD (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Noël Vincent GRIOLET (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Gilles SALLAFRANQUE (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Roger GUILLAUD (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Jacques LYS (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Dominique TONNAY (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Mickaël VALLET (T) Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- M. Maurice Claude DESHAYES (T) Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- Mme. Fabienne AUCOUTURIER (T) Conseil départemental
- Mme. Marie-Pierre QUENTIN (T) Conseil départemental
- M. Pascal FERCHAUD (T) Conseil départemental

AUTRES QUE LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL :

- Mme Christine PEREZ Comptable public de Royan
- M. Pierre-Yves CHEVALIER Conseil départemental - Direction MER
- M. Guillaume METAYER Conseil départemental - Direction MER
- M. Joël BARREAU DGS - Communauté de Communes Marennes
- M. Bernard TRANCHANT DGS - Communes de Marennes
- Mme Catherine GUEYDAN DGS - CARA
- M. Laurent PIQUET Directeur des Finances - CARA
- Mme Patricia PAGES Chef du service Affaires générales - CARA

o o o o

Secrétaire de séance : GUILLAUD Roger

o o o o

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE L'ESTUAIRE
DE LA SEUDRE
COMITÉ SYNDICAL DU 14 DÉCEMBRE 2017**

CS-171214-11 TARIFS 2018 DES PORTS DE LA ROUTE NEUVE ET DE L'ATELIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu le Code des Transports,

Vu l'arrêté préfectoral n°17-2331-DRCTE-BCL en date du 23 novembre 2017 autorisant la création du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre,

Vu les statuts du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre,

Vu la convention de transfert des ports adoptée par la délibération n°CS-171214-05 du 14 décembre 2017, du Syndicat mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre,

Vu la délibération n°CS-171214-6 du 14 décembre 2017 du Syndicat mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre sur le mode d'exploitation des ports et la création d'une régie pour la gestion en direct des ports, à partir du 1^{er} janvier 2018,

Considérant l'échéance du contrat de concession fixée au 15 mai 2017 par l'article 35 du cahier des charges et reportée au 31 décembre 2017 par l'article 22 de la Loi du 7 août 2015 (loi NOTRe),

Considérant la nécessité d'approuver la tarification des dépendances du domaine public portuaire des ports de la Route Neuve et de l'Atelier à la Tremblade, ainsi que les tarifs d'utilisation des infrastructures et outillages portuaires,

LE COMITE SYNDICAL

- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver la tarification jointe pour l'utilisation des dépendances du domaine public portuaire des ports de la Route Neuve et de l'Atelier à La Tremblade, ainsi que les tarifs d'utilisation des infrastructures et outillages portuaires ;
- d'autoriser le Président à signer tous documents permettant l'application de cette décision.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ -

Le Président du Syndicat Mixte
des ports de l'Estuaire de la Seudre,

SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE

PLACE FAURE-MARCHAND
17300 LA TREMBLADE



Jean-Pierre TALLIEU